

La Sublime Porte ou Porte Ottomane

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 49

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est susceptible de faire journellement une dépense de force considérable. On peut donc juger ce qu'il doit emmagasiner d'excédant quand il reste immobile devant une table pendant des heures. La graisse s'accumule et envahit le corps ; les détritrus de l'organisme ne s'en vont qu'imparfaitement. La machine a ses principaux rouages atteints ; elle se rouille. L'homme est déformé de trente ans. La circulation est vite entravée et apparaît bien vite tout le cortège des maladies des gens sédentaires, anémie, goutte, rhumatisme, cœur gras, etc.

Mais nécessité fait loi ; il faut bien, dira-t-on, en passer par là. Evidemment, mais il faut combattre le mal intelligemment et chercher à l'atténuer. Le travail n'oblige pas l'homme de bureau à se courber sur une table qui n'est pas faite à sa taille ; on ne le force pas à rester toujours assis dans cette position de statue ou d'automate pendant huit heures. Qu'il choisisse bien sa table, au lieu d'adopter la première venue, que la table soit faite pour lui et non pas lui pour la table ; qu'on renverse les choses, et cette toute petite révolution bien simple et pas méchante du tout amènera au foyer des résultats inattendus. La digestion s'en ressentira ; avec elle la bonne humeur et la tranquillité des ménages. Oh ! les tables ! »

La Sublime Porte ou Porte Ottomane. —

Plusieurs personnes ignorent peut-être l'origine de ce nom, que les événements d'Orient ramènent sans cesse dans les journaux pour désigner la Cour du sultan. « Ce mot vient, dit Larousse, de ce que, chez les premiers sultans de Perse, et ensuite chez les sultans turcs, qui vivaient renfermés dans leurs palais, selon l'usage oriental, la porte ou le vestibule de leur palais était le lieu où ils donnaient leurs audiences et où ils traitaient les affaires avec leurs visirs ou ministres. »

Nous trouvons cette autre version dans *l'Introduction à la lecture de la Bible*, par Andrié : « En orient, les portes étaient autrefois comme aujourd'hui, très basses et en forme de voûte sombre. Hausser son portail attestait la vanité du maître. Voilà pourquoi cela est condamné dans le livre des Proverbes (XVII, 19). La Sublime Porte, par opposition aux portes autrefois généralement basses, désigne le palais de l'empereur des Turcs et le sultan lui-même. »

La guêtre de dame.

Le soulier ayant été adopté par beaucoup de dames de préférence à la bottine, nous devons nécessairement, avec la saison froide, voir apparaître la guêtre. En effet, le soulier, qui laisse la cheville et le cou-de-pied à découvert, protégés seulement par le bas, ne convient nullement par le froid. Mais, si bien faite que soit la guêtre, elle grossit toujours un peu le pied ; on ne la porte du reste que pour la toilette ordinaire, avec la robe de lainage surtout. Elle est charmante pour les jeunes filles, qui portent la robe encore un peu courte.

La guêtre de dame se fait très montante ; elle comporte 10 boutons, placés non pas sur le cou-de-

pied comme ceux des bottines, mais en ligne droite sur le côté ; une petite lanière de cuir la serre à la grosseur du pied, à l'aide d'une boucle étroite et en acier verni. Elle doit suffisamment couvrir le dessus du soulier, afin qu'en aucun cas on n'en puisse voir l'attache.

Les élégantes assortissent les guêtres à leur costume, ce qui est de très bon goût, et d'autant plus sage que la couleur claire n'est pas avantageuse pour le pied. Mais, malgré l'engouement que cette mode excite, on ne pense pas que jamais la guêtre puisse être préférée à la jolie bottine de chevreau glacé, si souple et si gracieuse.

A la demande de quelques-uns de nos abonnés, nous reproduisons le morceau suivant, récité au cercle de Beau-séjour, à Lausanne, à la soirée familière qui termina la réunion de la société pédagogique vaudoise le 25 septembre dernier. Ce morceau, publié déjà dans le *Conteur*, il y a quelques années, remplacera l'article patois.

Les deux extrêmes du langage.

Un savant des bords de la Seine, grand amateur d'équitation, était en séjour à Lausanne chez un ancien camarade d'études. Un jour que les deux amis chevauchaient du côté de Savigny, ils causaient philologie. « Tel est le langage de l'érudition, disait le savant parisien, que ce qui est très compréhensible pour des gens instruits, n'est que du galimatias, pour le commun des mortels. Vous allez en juger : J'ai un de mes étrières qui est trop long et l'autre trop court ; je vais demander à ce paysan que nous allons rencontrer, de les égaliser, et vous verrez que lors même que je parlerai français pour vous, il n'y entendra rien ».

— *Rustique !* dit-il en appelant le paysan, *fais un mouvement d'approximation vers mon hypostase pour égaliser mes supports, dont l'un est succinct et l'autre proluxe.*

Le brave paysan allait répondre qu'il ne comprenait pas l'allemand, quand on lui traduisit en langage vulgaire ce qu'on lui demandait.

— C'est bien, dit le professeur lausannois, mais nos campagnards ont aussi leur français, et tout philologue que vous êtes, je suis certain que vous ne le comprendriez pas toujours.

— S'ils parlent leur patois, non, car je n'y entends pas un traître mot ; mais si c'est du français, tant mauvais soit-il, je fais le pari d'en saisir le sens.

— J'en doute fort. Ils parlent patois, sans doute, mais à côté de ce patois, ils ont ce qu'ils appellent le français, un langage différent et que je vous mets au défi de comprendre.

— Eh bien ! je suis bien curieux d'en entendre quelque chose.

L'occasion se présenta bientôt. En passant près d'une ferme au moment où l'on devait conduire le bétail à l'abreuvoir, ils entendent l'ordre suivant, donné à un petit domestique, et l'érudite Parisien dut avouer n'y avoir rien compris :

— *Piste-voi vers le bourneau pou virer le macle, qu'y ne cambe pas la baragne et qu'y n'alle pas troupinier le*